



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Connaissance Aménagement
Transition Énergétique Logement
Département Habitat Construction

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

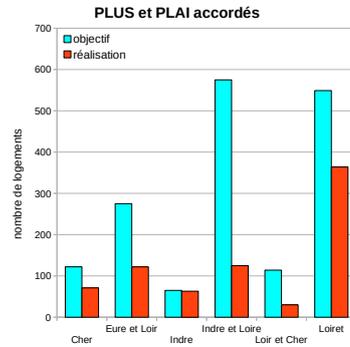
Bilan au 31 octobre 2019

Parc Public - hors ANRU - Programmation initiale



REGION	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 100	504	46%	600	381	64%
Cher	55	29	53%	67	42	63%
<i>dont CA Bourges</i>	22	29	132%	52	42	81%
Eure et Loir	187	77	41%	88	45	51%
Indre	44	41	93%	21	22	105%
Indre et Loire	374	86	23%	201	39	19%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	242	20	8%	133	10	8%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	132	66	50%	68	29	43%
Loir et Cher	66	12	18%	48	18	38%
Loiret	374	230	61%	175	134	77%
<i>dont Orléans Métropole</i>	220	109	50%	103	81	79%
<i>dont CD Loiret</i>	154	121	79%	72	53	74%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Les objectifs de la programmation régionale 2019 portent sur 1 700 logements PLUS/PLAI, dont 81 PLAI en structure.

4 des 6 départements de la région ont réalisé plus de 50% de leurs objectifs en PLUS/PLAI.

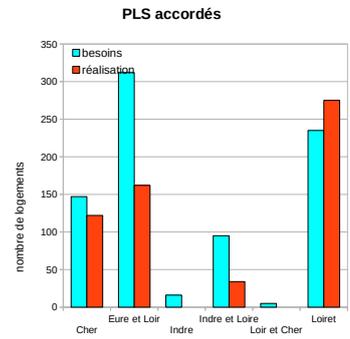
L'Indre a pu engager au delà de sa programmation initiale grâce à une dotation complémentaire mise en place par anticipation.



Contingent : 1066 logements

REGION	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
REGION	310	373	457	217	43	3
Cher	84	84	63	35	0	3
<i>dont CA Bourges</i>	0	0	49	35	0	0
Eure et Loir	60	60	212	102	40	0
Indre	0	0	16	0	0	0
Indre et Loire	0	5	92	29	3	0
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	0	5	45	11	3	0
<i>dont CD Indre et Loire</i>	0	0	47	18	0	0
Loir et Cher	0	0	5	0	0	0
Loiret	166	224	69	51	0	0
<i>dont Orléans Métropole</i>	0	0	50	39	0	0
<i>dont CD Loiret</i>	166	224	19	12	0	0
Réserve régionale			256 logements			

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

Le contingent 2019 a été augmenté et porté à 1 066 PLS en fonction des agréments déjà délivrés et des prévisions de nouveaux besoins exprimés.

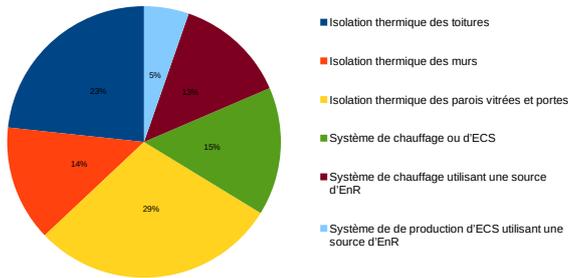
L'éco-prêt à taux zéro



REGION	Nombre d'offres émises Eco PTZ			Variation (2017-2018)
	2017	2018	1 ^{er} trimestre 2019	
Cher	85	79	0	-7,1%
Eure-et-Loire	191	159	35	-16,8%
Indre	118	78	0	-33,9%
Indre-et-Loire	211	116	35	-45,0%
Loir-et-cher	163	150	16	-8,0%
Loiret	332	182	29	-45,2%
CENTRE	1100	764	115	-30,5%
FRANCE	24 009	18 370	2 555	-23,5%

Fréquence des actions dans les bouquets de travaux

Région Centre - 2018



L'éco-prêt à taux zéro est un prêt réglementé aidé par l'État pour le financement des travaux de réhabilitation énergétique des logements.

Le montant de l'éco-prêt est plafonné à :

- 25 000 € s'il finance un bouquet de deux actions de rénovation énergétique.

- 30 000 € s'il finance au moins trois actions de rénovation ou bien un ensemble de travaux d'amélioration de la performance globale d'un logement, mesuré par un expert thermicien.

- 10 000 € s'il finance une installation d'assainissement non collectif (ANC) peu consommatrice d'énergie.

L'éco-prêt peut être individuel (consenti à un particulier) ou, depuis janvier 2015, collectif (consenti à un syndicat de copropriété).

Pour 2018, le nombre d'éco-PTZ a régressé, plus fortement en région Centre-Val de Loire, qu'à l'échelle nationale.

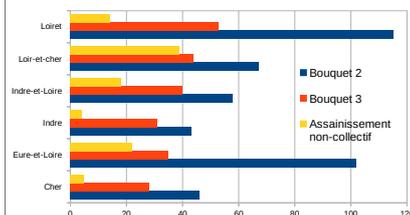
Le montant moyen du prêt est resté stable, avec 17 099 € de moyenne, ce qui est légèrement inférieur au niveau national (17 886 €).

Concernant le type de logement, l'éco-PTZ concerne majoritairement des propriétaires (97,12%), des maisons individuelles (99,5%), avec une répartition assez équilibrée en tiers entre les années de construction (avant 1949, 1949-1974 et après 1975).

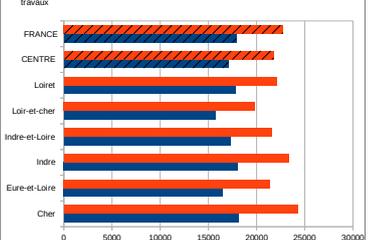
Enfin, les travaux concernent dans deux tiers des cas des travaux d'isolations (toiture, murs ou parois vitrés et portes)

Nombre d'offres émises selon le type de travaux

Région Centre - 2018



Montant 2018



LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 31 octobre 2019

Service Connaissance Aménagement
Transition Énergétique Logement

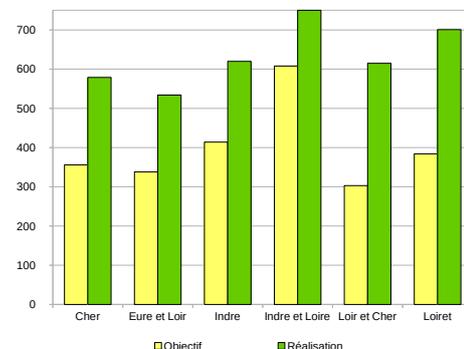
Département Habitat Construction

Parc Privé - Programmation initiale

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)

REGION	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	2 403	3 839	160%
Cher	356	579	163%
<i>dont CA Bourges</i>	87	153	176%
Eure et Loir	338	534	158%
Indre	414	620	150%
Indre et Loire	608	790	130%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	224	226	101%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	384	564	147%
Loir et Cher	303	615	203%
Loiret	384	701	183%
<i>dont Orléans Métropole</i>	102	245	240%
<i>dont CD Loiret</i>	282	456	162%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah

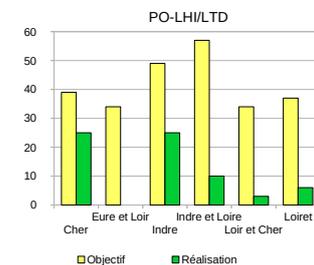
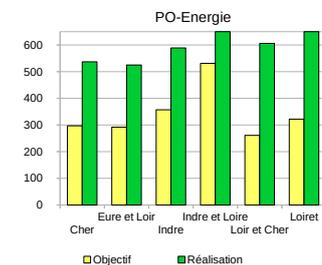
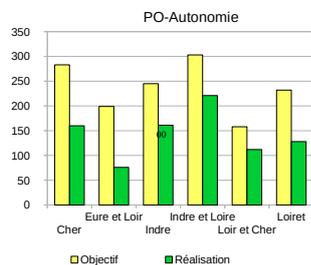


Les objectifs initiaux de rénovation énergétique sont largement dépassés (taux de réalisation régional : 160 %). 2/3 sont des dossiers Agilité.

Aides aux propriétaires occupants

REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 420	858	60%	2 060	3 720	181%	250	69	28%
Cher	283	160	57%	297	537	181%	39	25	64%
<i>dont CA Bourges</i>	57	33	58%	69	141	204%	10	2	20%
Eure et Loir	199	76	38%	292	525	180%	34	0	0%
Indre	245	161	66%	357	589	165%	49	25	51%
Indre et Loire	303	221	73%	531	773	146%	57	10	18%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	58	40	69%	189	224	119%	22	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	245	181	74%	342	549	161%	35	10	29%
Loir et Cher	158	112	71%	261	606	232%	34	3	9%
Loiret	232	128	55%	322	690	214%	37	6	16%
<i>dont Orléans Métropole</i>	45	27	60%	77	245	318%	9	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	187	101	54%	245	445	182%	28	6	21%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



60 % des objectifs régionaux d'adaptation des logements à la perte d'autonomie sont réalisés à fin octobre. 150 logements supplémentaires ont été financés comparativement à octobre de l'année dernière.

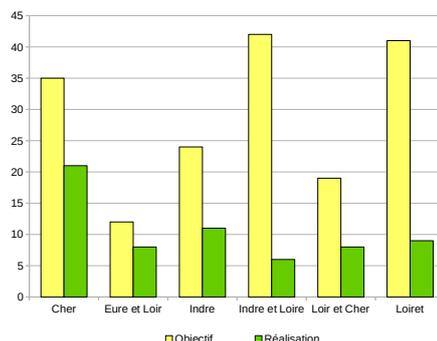
3 720 logements ont été engagés pour des travaux de rénovation énergétique pour des propriétaires occupants.

Les engagements de dossiers de lutte contre l'habitat indigne sont moins avancés (taux de réalisation des objectifs régionaux : 28 %), dont respectivement 25 et 23 sur les territoires de l'Indre et du Cher Etat.

Aides aux propriétaires bailleurs

REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	183	63	34%
Cher	35	21	60%
<i>dont CA Bourges</i>	12	11	92%
Eure et Loir	24	8	33%
Indre	22	11	50%
Indre et Loire	42	6	14%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	24	2	8%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	18	4	22%
Loir et Cher	19	8	42%
Loiret	41	9	22%
<i>dont Orléans Métropole</i>	22	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	19	9	47%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Le nombre de logements de propriétaires bailleurs engagés est similaire par rapport à l'année dernière. (63 pour la région cette année). Ce volet comprend toutes les interventions (énergie, lutte contre l'habitat indigne et logement très indigne).